

REFERENTIEL D'EVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Concepteur designer UI

Niveau 6

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	1/34

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Concepteur designer UI

Sigle du titre professionnel : CDUI

Niveau : 6 (Cadre national des certifications 2019)

Code(s) NSF : 320 - Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information (niv100)-

Code(s) ROME : E1205, E1104

Formacode : 46081, 46262, 46270, 46072, 46003

Date de l'arrêté : 28/04/2021

Date de parution au JO de l'arrêté : 05/05/2021

Date d'effet de l'arrêté : 13/07/2021

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	3/34

2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :

- a) Du titre professionnel obtenu.
- b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	4/34

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CDUI

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes Réaliser une animation pour différents supports de diffusion Créer des supports de communication Mettre en œuvre une stratégie webmarketing Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe Intégrer des pages web Adapter des systèmes de gestion de contenus Optimiser en continu un site web ou une interface	01 h 10 min	En amont de la session, le candidat élabore - le projet d'un site internet décrit dans un dossier de projet; - une animation vidéo et un support de communication imprimée destinés à la promotion du site. (L'animation elle-même est d'une durée comprise entre 1 min et 1 min 30s). Lors de l'examen, il remet au jury le dossier de projet. Les détails relatifs à la structure et du contenu de ce dossier figurent ci-dessous dans la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Le candidat présente ensuite son projet au jury comme il le ferait face à un client. La présentation comporte trois parties : - pendant 30 minutes, le candidat présente son projet de site internet, le public cible et ses choix techniques et graphiques cohérents avec le public cible. - pendant 20 minutes, il présente une animation vidéo et un support de communication imprimé. (L'animation elle-même est d'une durée comprise entre 1 min et 1 min 30s). - pendant 20 minutes, le jury interroge le candidat au sujet de son projet.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes Réaliser une animation pour différents supports de diffusion Créer des supports de communication Mettre en œuvre une stratégie webmarketing Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe	00 h 15 min	L'entretien technique se déroule à l'issue de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session. Le jury interroge le candidat sur les aspects qui n'ont pas été évalués lors de la présentation du projet. Le jury dispose d'un guide d'entretien.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	5/34

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Intégrer des pages web Adapter des systèmes de gestion de contenus Optimiser en continu un site web ou une interface		
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Entretien final		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		01 h 40 min	

Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

Le candidat présente un projet de réalisation d'un site internet qu'il a réalisé dans le cadre d'une période en entreprise ou en centre de formation. Il présente également une animation et un support de communication imprimée qui assurent la promotion du site internet.

Le projet ne correspond pas nécessairement à une demande réelle d'un commanditaire.

Le dossier de projet comporte :

Pour le site internet :

1. Un résumé du projet d'environ 1200 caractères espaces non compris.
2. La grille de questionnement utilisée pour recueillir le besoin et les objectifs du client.
3. Le cahier des charges issu de cette grille et défini entre le client et le designer pour fixer les limites du projet.
4. Les objectifs du projet.
5. Le parcours de navigation de l'utilisateur.
6. La fiche d'identification du public cible, du ton et de l'axe de communication (fiche persona).
7. Le nom de domaine proposé et l'explication de ce choix.
8. La planche de tendances définissant l'ambiance graphique du site.
9. Les illustrations vectorielles réalisées pour le projet (logos, icônes, éléments d'interface).
10. Les images traitées et utilisées pour le projet (retouches, corrections colorimétriques, photomontages).
11. Une maquette dynamique du site (page d'accueil, page statique type, page d'article type, page contact) déclinée en deux résolutions (écran ordinateur et mobile) avec priorité sur la version mobile (concept « *Mobile First* »).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	6/34

12. Le calendrier éditorial reprenant les publications prévues sur le réseau social choisi en fonction de la cible utilisateur (de 15 à 45 publications).
13. Les copies d'écran de l'interface d'administration du site (tableau de bord, réglages généraux).
14. Le rapport SEO (Search Engine Optimization) du site.
15. L'étude de cas d'un site concurrent à celui créé. (parcours de navigation, persona, choix du nom de domaine, ambiance graphique, analyse de l'écosystème de réseaux sociaux, rapport SEO...)

Pour l'animation

1. Le storyboard de l'animation.

Pour le support de communication imprimé

1. Les fichiers sources de l'imprimé
2. Les fichiers destinés à l'impression (avec fonds perdus, traits de coupe...)

Contenu de la présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Le candidat présente son projet à l'aide d'un support de présentation (type diaporama) et selon ce canevas :

- présentation de l'entreprise et/ou du service et contexte du projet ;
- présentation des maquettes les plus significatives du site internet ;
- présentation fonctionnelle du site ;
- présentation de la stratégie de webmarketing préparée ou mise en œuvre pour faire connaître le site ;
- présentation des optimisations apportées et des perspectives d'amélioration du site ;
- synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées).

Le candidat peut apporter un ordinateur portable et un appareil mobile (téléphone ou tablette) pour présenter son projet.

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	7/34

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir les éléments graphiques d'une interface et de supports de communication					
Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels	Les illustrations sont adaptées aux différents supports Les illustrations respectent la charte graphique Le format d'enregistrement est adapté au support de diffusion Le poids des fichiers est adapté au support de diffusion	☒	☒	☐	☐
Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes	Un prototype interactif est réalisé La disposition du contenu est ergonomique Une version du prototype est adaptée à différents types de périphériques La conception tient compte de la législation en vigueur	☒	☒	☐	☐
Réaliser une animation pour différents supports de diffusion	Un story-board est réalisé La taille de l'animation est adaptée au support de diffusion Le format d'enregistrement de l'animation est compatible avec le support Le poids de l'animation est optimisé pour le support de diffusion	☒	☒	☐	☐
Créer des supports de communication	Les consignes du cahier des charges ou du brief créatif sont respectées L'enregistrement des ressources utilisées est non-destructif et adapté au résultat attendu Le format, le mode colorimétrique et la résolution des fichiers sont adaptés aux supports finaux Les textes sont corrects par rapport aux règles typographiques et orthographiques	☒	☒	☐	☐
Contribuer à la gestion et au suivi d'un projet de communication numérique					
Mettre en œuvre une stratégie webmarketing	Le nom de domaine proposé est cohérent par rapport au projet La newsletter est conforme à la demande Le texte de la page de vente est optimisé pour le référencement naturel La charte graphique est respectée sur l'ensemble des supports de communication	☒	☒	☐	☐

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	8/34

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe	Le système de veille mis en place permet de suivre l'actualité de plusieurs professionnels Les informations issues de la veille sont exploitables pour résoudre une problématique L'organisation du temps de veille est optimisée par rapport au plan de charge de la production La synthèse de la veille est formalisée et mise à disposition des collaborateurs	☒	☒	☐	☐
Réaliser, améliorer et animer des sites web					
Intégrer des pages web	Les pages web respectent la charte graphique Les pages tiennent compte des standards de l'organisation W3C L'affichage des pages est optimisé pour les navigateurs cibles Les pages s'adaptent aux périphériques cibles Le code est optimisé pour le référencement naturel	☒	☒	☐	☐
Adapter des systèmes de gestion de contenus	Le système de gestion de contenu est fonctionnel L'installation du système de gestion de contenu est conforme aux bonnes pratiques de sécurité Les modules complémentaires sont fonctionnels La personnalisation du système de gestion de contenu respecte la demande	☒	☒	☐	☐
Optimiser en continu un site web ou une interface	Les résultats des analyses sont pris en compte pour optimiser le référencement Le code est optimisé pour les navigateurs cibles Le code est optimisé pour le référencement naturel Le temps de chargement est optimisé	☒	☒	☐	☐
Obligations réglementaires le cas échéant :					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	9/34

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
Organiser ses actions	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Intégrer des pages web
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
Apprendre en continu	Réaliser une animation pour différents supports de diffusion
	Adapter des systèmes de gestion de contenus
	Assurer une veille professionnelle et développer les compétences collectives de son équipe
	Concevoir des interfaces graphiques et des prototypes
	Créer des supports de communication
	Intégrer des pages web
	Mettre en œuvre une stratégie webmarketing
	Optimiser en continu un site web ou une interface
	Réaliser des illustrations, des graphismes et des visuels
	Réaliser une animation pour différents supports de diffusion

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CDUI

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 40 min

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	10/34

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Avant la présentation et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDUI	RE	TP-01411	01	05/05/2021	11/05/2021	11/34